



# LETTRE D'INFORMATION

## Mairie de Saint Laurent la Vernède

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la lettre d'information de septembre 2015 qui vous fait part de l'actualité communale et de l'état d'avancement des dossiers en cours de réalisation.

Après sept années de démarches, les premiers travaux de la caserne de Gendarmerie vont débuter. C'est avec une grande satisfaction que nous accueillerons en 2016, les familles des gendarmes qui seront en poste sur la commune.

Bonne lecture.

### RENTRÉE SCOLAIRE

Les 127 élèves du regroupement pédagogique intercommunal ont fait leur rentrée le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Ils sont répartis en six classes : trois à St Laurent la Vernède (petite et moyenne section de maternelle, CP/CE1 et CE1/CE2) ; une à La Bastide d'Engras (moyenne et grande section de maternelle) ; une à Fontarèches (CM1) et une à La Bruguière (CM2).

Côté enseignants, un seul changement, Mme Laforgue qui est partie à la retraite est remplacée par Mr DRELANGUE pour la classe de Fontarèches.

Les activités périscolaires se dérouleront comme l'année scolaire passée, à savoir : le lundi après-midi à La Bruguière, le mardi après-midi à St Laurent et le jeudi après-midi à Fontarèches. Pour la classe de la Bastide :  $\frac{3}{4}$  heure par après-midi. Des activités ludiques seront proposées tout au long de l'année (arts plastiques, jeux, musiques, marionnettes, découvertes...)

A noter que ces activités, gratuites pour les familles, sont financées par les quatre mairies du RPI avec l'aide de l'Etat et de la CAF.

### CASERNE DE GENDARMERIE

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 15 juillet dernier a retenu 10 entreprises et les lots 2 et 7 ont fait l'objet d'une négociation. Le 06 août 2015, ces lots ont pu être attribués. Voici la liste des entreprises qui construiront la caserne de Gendarmerie :

1- Gros œuvre :	BILLANGE
2- Charpente, toiture :	CCM
3- Etanchéité :	SUD ETANCHEITE
4- Menuiseries extérieures :	VIDAL' ALU
5- Serrurerie :	ECPM
6- Cloisons, plâtrerie :	ISOL PLUS
7- Menuiseries intérieures :	CCMENUISERIE
8- Carrelage, faïences :	RED CONCEPT
9- Peinture :	MRL RIBOT
10- VRD :	TPCR BAZALGETTE

11- Plomberie, chauffage : SANIT ENERGIE

12- Electricité : DAUDET

Les travaux, dirigés par l'architecte Aymeric DELASSUS, vont commencer début octobre pour une durée estimée à 12 mois. La caserne comprendra un bâtiment administratif avec 2 chambres pour les Gendarmes auxiliaires volontaires et six logements pour les familles.

La livraison des locaux devrait avoir lieu en novembre 2016.

### CARRIÈRE DE GRANULATS

Comme prévu, la carrière a démarré son activité au mois de mai dernier, la commercialisation des premiers granulats a commencé depuis début août.

Sur le plan juridique, le Tribunal Administratif de Nîmes, en date du 23 juillet 2015, a annulé la délibération du 10 juin 2013 validant la révision simplifiée du PLU, pour un vice de forme. Pour régulariser la situation, la commune a décidé d'initier une nouvelle procédure de déclaration de projet d'intérêt général en vue de la mise en compatibilité du PLU avec la carrière.

Sur le plan économique, la commune a perçu une avance sur la taxe de forage 2015 de 65.000 €.

### CONCERTATION PUBLIQUE

Dans le cadre de la procédure de mise en compatibilité du PLU avec la carrière, des moyens sont mis à disposition du public pour s'exprimer :

- Une boîte aux lettres afin de recueillir les observations des personnes qui préféreraient cette méthode à celle de l'inscription sur le registre public ;
- Un registre en mairie afin de recueillir les observations de toute personne souhaitant en faire part ;
- Possibilité à toute personne intéressée de faire part de ses observations par simple courrier ou par mail adressé à Monsieur le Maire ;

- Les personnes intéressées pourront formuler leur avis durant les permanences de Monsieur le Maire ou Monsieur le premier adjoint les mardis de 15h00 à 16h00 ;
  - Possibilité de consulter le dossier en mairie ;
- Toute autre forme de concertation qui s'avérerait nécessaire au cours de la procédure pourra être mise en place.

## **MÉDIATHÈQUE**

Suite à l'action Agenda 21 de l'ancien Grand Lussan, la mise en réseau des bibliothèques a été un argument supplémentaire pour que le département accepte de faire basculer la bibliothèque de St Laurent la Vernède en médiathèque. Elle est gratuite et ouverte à tous. Plus de 4500 ouvrages, pour tous les âges, sont à disposition du public : documentaires, biographies, contes, policiers, romans, bandes dessinées... et DVD.

Une mallette de 50 livres transite par la médiathèque au bénéfice de la crèche intercommunale de La Bruguière. La médiathèque accueille également les groupes d'écoliers de Saint Laurent durant l'année scolaire mais aussi les enfants du centre aéré en période estivale. Des conseils, des services, sont proposés (prêts, réservations) par une équipe formée et compétente.

La médiathèque veut être, avant tout, un lieu de vie et de rencontres, vivant, convivial.

A ce jour, 221 usagers sont inscrits.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture :

Mardi de 14h à 18h et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Référente : Mme Mireille GENIBREL

## **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES**

Afin de réaliser des travaux d'aménagements sécuritaires sur le chemin des Rosiers (3 ralentisseurs) et sur la route de Cavillargues (1 passage à piétons au niveau du chemin du cimetière) la commune a demandé et obtenu du Conseil Départemental, une subvention de 8.475,36 € provenant des amendes de police.

Les travaux devraient être réalisés d'ici la fin de l'année.

## **ACHAT D'UNE MAISON DANS LE FORT**

Le conseil municipal a décidé d'acquérir la maison dans le Fort qui se situe à l'angle de la rue de l'église et de la place de la mairie. Cette acquisition permettra de rendre accessible, au public, la tour Sud-Ouest du Fort pendant les visites guidées du patrimoine. En outre, la commune deviendra propriétaire d'une partie de ce monument historique, bien commun des

habitants de Saint Laurent. Le compromis de vente est signé pour un montant de 54.000 €.

## **AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE**

En novembre 2014, la Région Languedoc Roussillon nous a attribué une subvention de 50.000 €. Lors de la commission permanente du Conseil Départemental du 9 juillet 2015, une participation de 316.943,00 € a été votée pour les travaux d'aménagement de la traversée du village, tranche 1. En janvier 2016, nous allons demander à nouveau une aide à l'Etat et démarrer les travaux avant la fin de l'année prochaine. Une réunion publique sera organisée pour présenter le projet à la population.

## **CHATS ERRANTS**

Les chats errants devenant de plus en plus envahissants, des mesures vont être prises rapidement pour résoudre ce problème dans le respect du bien-être animal. La commune a demandé le soutien de la Fondation « 30 millions d'amis » pour la mise en place d'une campagne de stérilisation des chats errants. Un affichage prévenant de la localisation et de la période de capture sera apposé afin d'épargner les chats domestiques. Après la stérilisation les chats seront relâchés dans leur milieu.

## **AGENDA DE L'AUTOMNE**

### **Journées européennes du Patrimoine**

Dimanche 20 septembre, l'association du Fort Histoire et Patrimoine et la Paroisse organisent des visites du Fort et de l'Eglise, de 14h à 18h.

### **Don de livres**

Samedi 19 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h, le dimanche 20 septembre de 9h à 12h, la médiathèque ouvre ses portes. Romans, biographies, documentaires, revues, jeunesse seront offerts au public.

### **Théâtre**

Samedi 26 septembre à la salle polyvalente à 20h30, La compagnie du Chat Blanc propose la pièce de théâtre « Un inspecteur vous demande... ». Entrée libre

### **Opération brioches**

Les 10 et 11 octobre le matin, vente annuelle de brioches, place du Monument aux Morts, au profit de l'ADAPEI 30.

### **Loto**

Dimanche 22 novembre à 14h30, à la salle polyvalente, loto de l'association des Aînés.

### **Téléthon**

Le 05 décembre, organisation d'une journée en faveur du Téléthon par des bénévoles.